



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Covid19

Point presse sur la production de masques de protection

27 avril 2020

Point rapide sur la production de masques sanitaires

Le président de la République a fixé un objectif : construire l'indépendance de la France.

Pour tenir cet objectif, nous mettons en place une filière industrielle de production de masques sanitaires en France.

Nous renforçons les capacités de production des quatre fabricants historiques implantés en France (Kolmi Boye, Valmy, Macopharma). D'une production de **3,5** millions de masques par semaine avant la crise, nous sommes passés à une production hebdomadaire de **10** millions de masques en avril.

Nous développons de nouvelles lignes de production et atteindrons une production de **20** millions de masques par semaine d'ici fin mai.

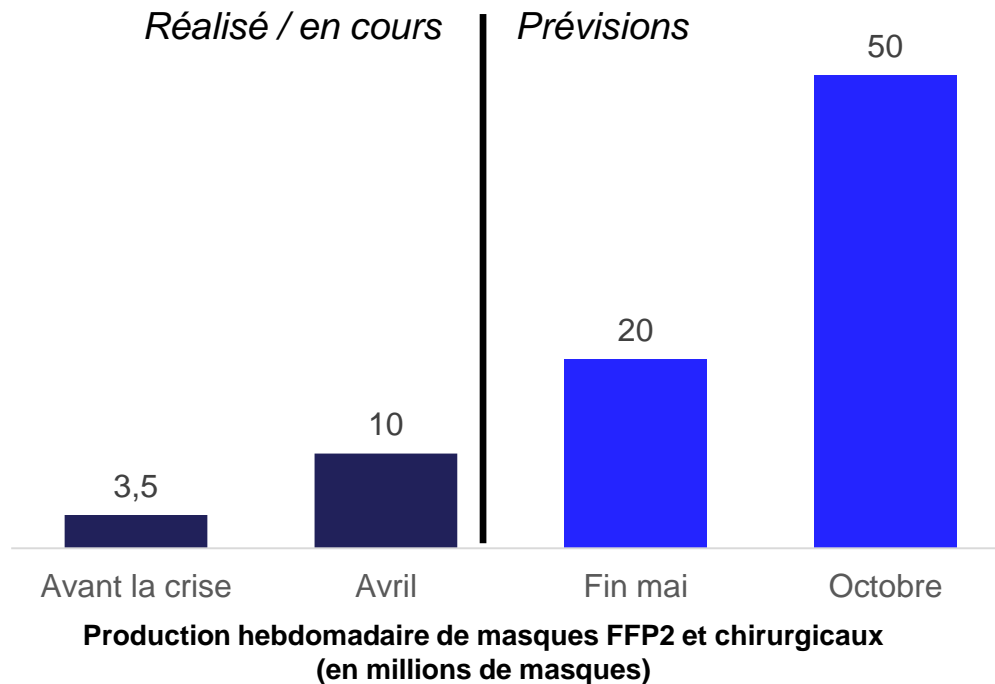
Nous suscitons l'entrée de nouveaux acteurs de la filière : Brocéliande, Savoy, BB Distrib, Bio Serenity ou encore Chargeurs, par exemple.

Nous accompagnons la montée en charge des deux fabricants de machine de masques français, en particulier CERA avec l'appui de Michelin.

Nous favorisons la production de matériaux filtrants pour masques de protection normés à usage médical.

La conjugaison de l'ensemble de ces actions permettra de **porter notre capacité de production hebdomadaire à 50 millions de masques chirurgicaux et FFP2 d'ici octobre.**

Production de masques chirurgicaux et FFP2



Qu'est-ce qu'un « masque grand public » ?

Une nouvelle famille de masques à usage non sanitaire a été créée au terme d'une démarche conduite par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)^[1], et reprise pour les environnements de travail par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)^[2].

Un appel à propositions a été lancé par la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie et des Finances, en lien avec le Comité stratégique de filière (CSF) « Mode et Luxe » du Conseil national de l'industrie (CNI), les pôles de compétitivité Euramaterials et Techtera, l'Union des industries textiles (UIT), l'Union française mode et habillement (UFIMH) et l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH).

Plusieurs centaines d'entreprises et groupements d'entreprises ont proposé des prototypes de « masques grand public ».

Ces propositions ont fait l'objet de **tests concernant leurs propriétés de filtration et de respirabilité** conduites par la Direction générale de l'Armement (DGA) et d'autres laboratoires publics et privés.

^[1] Avis des 24 et 25 mars 2020

^[2] Avis du 26 mars 2020

Qu'est-ce qu'un « masque grand public » ?

Les masques grand public sont des masques filtrants en tissu, le plus souvent lavables et réutilisables.

Ils sont fabriqués en respectant un cahier des charges exigeant, élaboré par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, et permettant de filtrer les gouttelettes contenant du virus.

Le cahier des charges est détaillé dans une note d'information interministérielle du 29 mars, disponible sur le site de la DGE :

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>

Les masques ont des propriétés de filtration allant d'au moins 70% à plus de 90% de filtration des particules émises d'une taille égale ou supérieure à 3 microns.



Le port d'un masque doit s'accompagner du strict respect des gestes barrières (se laver les mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, ne pas se serrer les mains et éviter les embrassades) ainsi que les mesures de distanciations physique et sociale. Ces masques ajoutent une barrière physique, notamment en cas de contact étroit avec d'autres personnes.


Comment reconnaître un « masque grand public » ?

Un logo obligatoire pour identifier facilement les
« masques grand public »



Une notice d'utilisation type à disposition des fabricants pour permettre au grand public de porter et d'entretenir son masque dans des conditions de sécurité optimales.

COVID-19



NOTICE D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Pour protéger votre santé et celle des autres, il est très important de respecter cette notice d'utilisation.


– Portez ce masque quand vous êtes en contact avec d'autres personnes que celles avec lesquelles vous vivez.

– Vérifiez toujours que le masque est bien ajusté et couvre votre bouche et votre nez.

– Attention : si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

– Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

– Ce masque ne remplace pas les gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes). Il ajoute une barrière physique à utiliser notamment lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



COMMENT PORTER LE MASQUE ?

Avant de le mettre :

01. Avant de toucher le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
02. Inspectez le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas de trous, déchirures ou dégradations.
03. Il est recommandé de porter le masque sur une peau nue, en évitant le contact avec les cheveux.
04. Ne modifiez jamais le masque de quelque façon que ce soit.

Pour le mettre :

01. Tenez le masque par les lanières élastiques.
02. Placez-le au niveau de votre bouche.
03. Passez les lanières élastiques derrière les oreilles.
04. Ajustez le masque de façon à couvrir le nez, la bouche et le menton : vous pouvez pincer la barrette nasale pour vous aider.

Lorsque vous le portez :

05. Évitez de le toucher et de le déplacer.
06. Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Il faut changer le masque :

13. Quand vous avez porté le masque 4h.
14. Quand vous souhaitez boire ou manger.
15. Quand il devient difficile de respirer.
16. Si le masque s'humidifie.
17. Si le masque est endommagé.
18. Si le masque est déformé et ne tient plus correctement contre votre visage.

Pour l'enlever :

11. Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.
12. Débranchez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.
13. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.
14. Si le masque est déformé ou usé, jetez-le tout de suite dans une poubelle qui se ferme.
15. Pour terminer : lavez-vous à nouveau les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.

COMMENT ENTREtenir LE MASQUE ?

Avant ouverture :

01. Stockez le masque dans son emballage d'origine protecteur, dans un endroit sec et à l'abri des rayons du soleil. Conservez-le dans une humidité maximale de 75 % et à une température comprise entre -2°C et + 55°C afin de préserver toutes ses caractéristiques.

Pour le lavage :

01. Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Choisissez un programme de lavage qui comprend au moins 30 min à 60°C minimum. Vous pouvez le mettre en machine avec votre linge.
02. Après avoir touché le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.
03. Ce masque a été testé pour 20 lavages. Après 20 lavages, la filtration du masque n'est plus garantie.
04. Lorsque la machine est terminée, sortez le masque et remettez-le en forme en aplatisant la barrette nasale et en reformant les plis sans forcer.

Après le lavage :

09. Faites sécher le masque dans son intégralité (les couches intérieures doivent également être totalement sèches).
10. Pour cela, vous pouvez utiliser un sèche-linge (en veillant à nettoyer les filtres du sèche-linge et à vous laver les mains après), utiliser un sèche-cheveux ou encore faire sécher votre masque à l'air libre, sur un support propre et désinfecté.
11. Repassez votre masque à la vapeur à la température indiquée par le fabricant.
12. Dès que le masque est sec, stockez-le pour le conserver dans un emballage propre hermétique (sachet plastique ou sac de congélation, par exemple).

SÉCURITÉ


01. Ce masque a démontré une efficacité de filtration supérieure à 90% pour des particules de 3 microns émis par la personne portant le masque.
02. La respirabilité du masque a été mesurée à > 96 L.m-2.s-1 et doit permettre son port pour une durée de 4h.

AVERTISSEMENT

Malgré tout le soin apporté à la fabrication de ces masques, il appartient au seul utilisateur, et en aucun cas au fabricant ou au fournisseur, de s'assurer de l'adéquation du masque avec les caractéristiques du milieu d'usage. Il convient de suivre scrupuleusement les recommandations et modalités d'usage décrites ci-dessus.

DÉCOMPTE D'UTILISATION DES MASQUES

Les masques pouvant être lavés 20 fois, chaque masque est donc utilisable 21 fois. Pour vous aider à suivre et gérer le décompte d'utilisation de vos masques, veuillez renseigner le tableau suivant en cochant les cases :



	Utilisation 01	Utilisation 02	Utilisation 03	Utilisation 04	Utilisation 05	Utilisation 06	Utilisation 07	Utilisation 08	Utilisation 09	Utilisation 10	Utilisation 11	Utilisation 12	Utilisation 13	Utilisation 14	Utilisation 15	Utilisation 16	Utilisation 17	Utilisation 18	Utilisation 19	Utilisation 20	Utilisation 21	
MASQUE 1																						
MASQUE 2																						
MASQUE 3																						
MASQUE 4																						
MASQUE 5																						
MASQUE 6																						

Qui produit les « masques grand public » ?

L'exceptionnelle mobilisation de l'industrie textile française a déjà **permis la production de plus de 41 millions de masques grand public depuis le 30 mars.**

Avec la montée en cadence rapide de la production et l'accroissement des volumes importés, **ce seront plus de 26 millions de « masques grand public », pour la plupart réutilisables 20 fois, qui seront rendus disponibles chaque semaine à partir de fin avril.**

Ce sont désormais **242 entreprises dont les prototypes de « masques grand public »** ont été testés et qualifiés pour leurs propriétés filtrantes et respirantes.

A date, **390 prototypes ont passé les tests de la DGA** avec succès.



SAVOIR FAIRE
ensemble

<https://savoirfaireensemble.fr/>

Quelques exemples d'entreprises :

- Les Tissages de Charlieu
- Boldoduc
- Broderies Leveau
- Mode Grand Ouest
- Freudenberg / Pôle textile Alsace
- Actimage

La liste complète des entreprises qui en ont fait la demande et les résultats des tests validés correspondants peuvent être consultés ici :

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>

Quelles sont les sources de masques ?

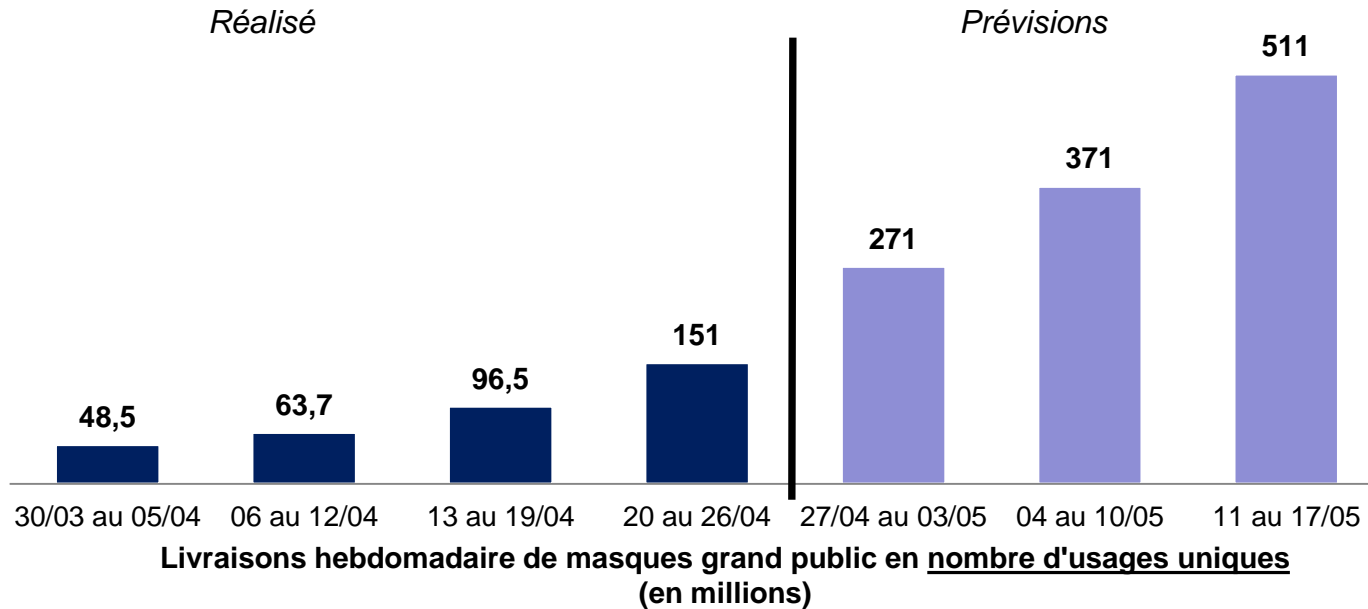
Masques textiles fabriqués en France

Masques textiles importés
par les entreprises

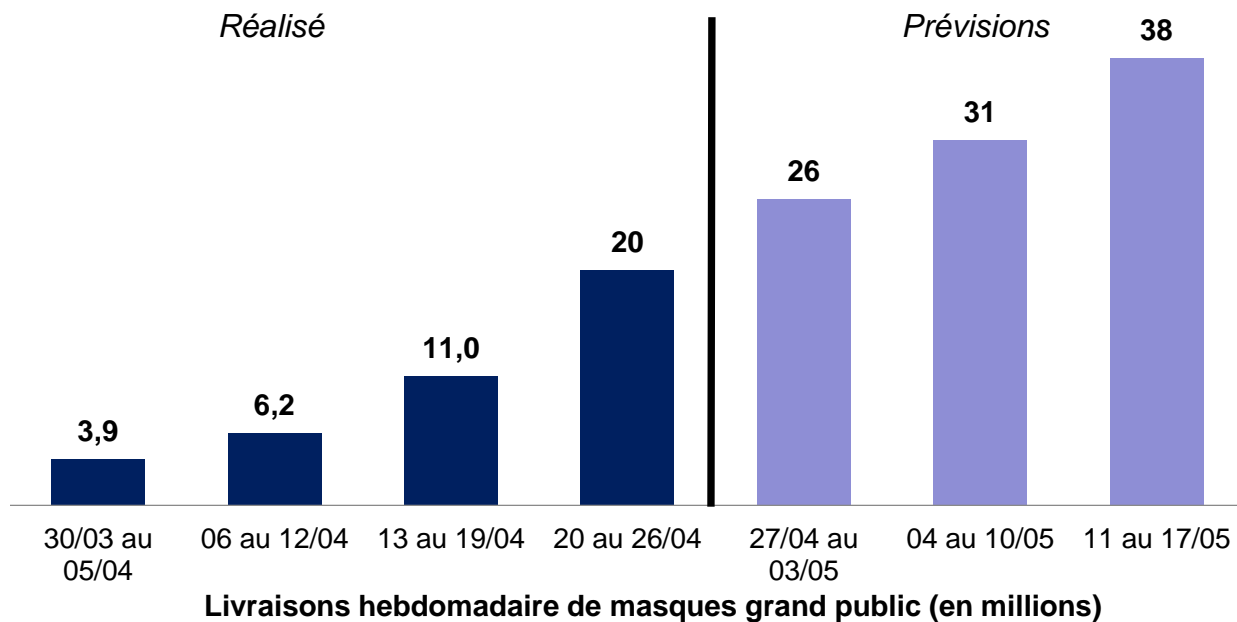
Masques textiles importés par l'Etat

Masques chirurgicaux importés
par les entreprises

Combien de masques grand public sont livrés chaque semaine ?



Combien de masques grand public sont livrés chaque semaine ?



Comment produire un masque grand public ?

Tout producteur en mesure de démontrer, **grâce à des essais indépendants**, la conformité de ses masques à la note d'information interministérielle du 29 mars peut les mettre sur le marché.

Le processus permettant de faire tester un prototype est décrit sur le site de la DGE : <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/entreprises-comment-faire-tester-masques>

L'AFNOR, en lien avec l'Etat, a publié une spécification détaillée, qui permet de guider la fabrication de « masques grand public » :

AFNOR SPEC S76-001

Chacun peut produire un masque : l'ouverture des magasins de tissus et de matériel de couture a été décidée pour le rendre possible.

Le respect de cette spécification n'est pas obligatoire. Mais il permet de faciliter la conformité du masque au cadre fixé par l'Etat.

AFNOR SPEC S76-001

<https://masques-barrieres.afnor.org>




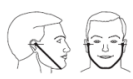
La normalisation est une activité d'intérêt général qui a pour objet de fournir des documents de référence élaborés de manière consensuelle par toutes les parties intéressées.

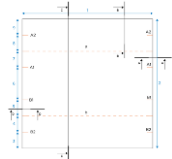
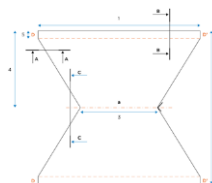
L'AFNOR SPEC a été élaborée à l'initiative d'AFNOR dans le droit fil de sa mission d'intérêt général, dans un temps record, entre le 20 et le 27 mars.

Elle a été téléchargée plus de 900 000 fois, et est désormais disponible en 6 langues.

Une version améliorée vient, en complément, d'être finalisée.

Cette spécification permet de guider, de manière très concrète, la confection des masques :

			
Distance bigoniale 132,5 – 144,5 mm	Longueur menton- sillon 123 – 135 mm	Distance interpuillaire 65 – 71 mm	Arc bitragus-gnathion 295 – 315 mm



L'AFNOR envisage de prendre l'initiative pour porter cette spécification au niveau européen.

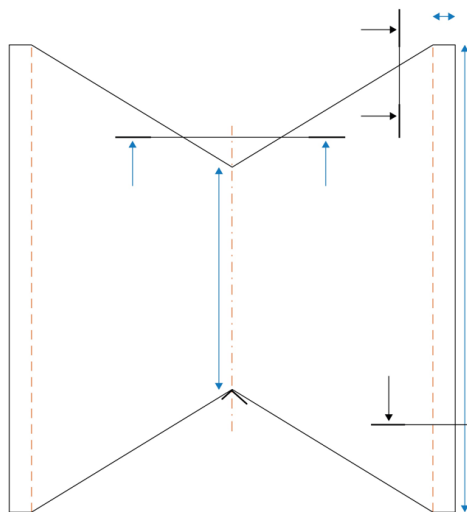
Fabriquer des masques chez soi?

<https://masques-barrieres.afnor.org>

Le site de l'AFNOR s'est doté d'une page
« [je fais mon masque barrière](#) ».

Différents tutoriels^[1] y sont recensés.

Des patrons sont également disponibles
au téléchargement, en grandeur réelle



Des matériaux sont également
recommandés, sur la base notamment
des travaux de l'ITFH et de la DGA.

Cette liste continuera à s'enrichir.

D'autres matériaux sont fortement
déconseillés (pas de sac d'aspirateur ou
de filtre à café par exemple).

Une Foire aux Questions est également
accessible.

^[1] Par exemple [Viny DIY](#)



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXES

Annexe 1– Notice d'utilisation type pour les « masques grand public »

COVID-19



NOTICE D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Pour protéger votre santé et celle des autres, il est très important de respecter cette notice d'utilisation.

- Portez ce masque quand vous êtes en contact avec d'autres personnes que celles avec lesquelles vous vivez.
- Vérifiez toujours que le masque est bien ajusté et couvre votre bouche et votre nez.
- Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.
- Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.
- **Ce masque ne remplace pas les gestes barrières** (lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes). Il ajoute une **barrière physique**, à utiliser notamment lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



COMMENT PORTER LE MASQUE ?

- Avant de le mettre:**
- Avant de toucher le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
 - Inspectez le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas de trous, déchirures ou dégradations.
 - Il est recommandé de porter le masque sur une peau nue, en évitant le contact avec les cheveux.
 - Ne modifiez jamais le masque de quelque façon que ce soit.
- Pour le mettre:**
- Tenez le masque par les lanières élastiques.
 - Placez-le au niveau de votre bouche.
 - Passiez les lanières élastiques derrière les oreilles.
 - Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton: vous pouvez pincer la barrette nasale pour vous aider.
- Lorsque vous le portez:**
- Évitez de le toucher et de le déplacer.
 - Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.
- Il faut changer le masque:**
- Quand vous avez porté le masque 4h.
 - Quand vous souhaitez boire ou manger.
 - Quand il devient difficile de respirer.
 - Si le masque s'humidifie.
 - Si le masque est endommagé.
 - Si le masque est déformé et ne tient plus correctement contre votre visage.
- Pour l'enlever:**
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.
 - Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.
 - En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.
 - Si le masque est déformé ou usé, jetez-le tout de suite dans une poubelle qui se ferme.
 - Pour terminer: lavez-vous à nouveau les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.

COMMENT ENTREtenir LE MASQUE ?

- Avant ouverture:**
- Stockez le masque dans son emballage d'origine protecteur, dans un endroit sec et à l'abri des rayons du soleil. Conservez-le dans une humidité maximale de 75% et à une température comprise entre -2°C et +55°C afin de préserver toutes ses caractéristiques.
- Pour le lavage:**
- Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Choisissez un programme de lavage qui comprend au moins 30 min à 60°C minimum. Vous pouvez le mettre en machine avec votre linge.
 - Après avoir touché le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydro-alcoolique.
 - Ce masque a été testé pour 20 lavages. Après 20 lavages, la filtration du masque n'est plus garantie.
 - Lorsque la machine est terminée, sortez le masque et remettez-le en forme en aplatisant la barrette nasale et en reformant les plis sans forcer.
- Après le lavage:**
- Faites sécher le masque dans son intégralité (les couches intérieures doivent également être totalement sèches).
 - Pour cela, vous pouvez utiliser un sèche-linge (en veillant à nettoyer les filtres du sèche-linge et à veiller à laver les mains après), utiliser un sèche-cheveux, ou encore faire sécher votre masque à l'air libre, sur un support propre et désinfecté.
 - Repassez votre masque à la vapeur à la température indiquée par le fabricant.
 - Dès que le masque est sec, stockez-le pour le conserver dans un emballage propre/hérmétique (sachet plastique ou sac de congélation, par exemple).

SÉCURITÉ

- Ce masque a démontré une efficacité de filtration supérieure à 90% pour des particules de 3 microns émises par la personne portant le masque.
- La respirabilité du masque a été mesurée à > 96 L.m-2.s-1 et doit permettre son port pour une durée de 4h.

AVERTISSEMENT

Malgré tout le soin apporté à la fabrication de ces masques, il appartient au seul utilisateur, et en aucun cas au fabricant ou au fournisseur, de s'assurer de l'adéquation du masque avec les caractéristiques du milieu d'usage. Il convient de suivre scrupuleusement les recommandations et modalités d'usage décrites ci-dessus.

DÉCOMpte D'UTILISATION DES MASQUES

Les masques pouvant être lavés 20 fois, chaque masque est donc utilisable 21 fois. Pour vous aider à suivre et gérer le décompte d'utilisation de vos masques, veuillez renseigner le tableau suivant en cochant les cases:

	Utilisation 01	Utilisation 02	Utilisation 03	Utilisation 04	Utilisation 05	Utilisation 06	Utilisation 07	Utilisation 08	Utilisation 09	Utilisation 10	Utilisation 11	Utilisation 12	Utilisation 13	Utilisation 14	Utilisation 15	Utilisation 16	Utilisation 17	Utilisation 18	Utilisation 19	Utilisation 20	Utilisation 21	
MASQUE 1																						
MASQUE 2																						
MASQUE 3																						
MASQUE 4																						
MASQUE 5																						
MASQUE 6																						

Annexe 2 – Rappel sur les gestes barrières

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- 

Se laver
très régulièrement
les mains
- 

Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir
- 

Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter
- 

Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)